

AGENCE de l'EAU "SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION n° 92- 3 du 20 mai 1992
RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN TERRAIN
POUR LA DELEGATION REGIONALE de BASSE-NORMANDIE

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau "Seine-Normandie"

DELIBERE

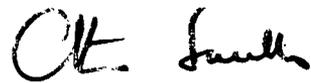
Article unique : Le Conseil d'administration autorise le Directeur de l'Agence à signer l'acte d'acquisition d'un terrain de 1800 m2 environ jouxtant la Délégation décrit dans la note de présentation, et l'autorise également à procéder à toutes les formalités utiles, sous réserve de l'obtention de l'accord du service des domaines sur le prix de vente.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président
du Conseil d'Administration



Christian SAUTTER